



Congés payés sans planning fixe

Par **intervenante 12**, le **27/07/2016** à **09:15**

Bonjour,rrnJe suis salariée à temps partiel en CDI. Mon contrat est annualisé.rnJ'ai posé des congés payés qui ont été accepté. Par contre depuis quelques mois je n'ai plus de planning fixe, je ne fais pratiquement que des remplacements.rnrnAu mois de mai j'avais pris 3 jours de congés payés. Sur mon bulletin de paie ils n'apparaissent pas. En effet, je ne travaillais pas sur ces jours mais j'avais préféré les demander pour ne pas avoir d'absence comptée si j'étais appelée au dernier moment comme c'est souvent le cas (je suis auxiliaire de vie). Ce qui fait que j'ai trois jours de perdus financièrement.rnrnJ'ai peur d'avoir la même chose au mois d'août. Ma responsable m'a chargé mon planning avant mon départ en congé... et je ne vois aucune intervention de noté durant mes congés payés. Si je n'ai pas de compensation financière, cela va me faire un sacré trou dans mon salaire. Comment faire pour que ce ne soit pas le cas?rrnComment faire pour ne pas per